

NUIT DES MUSÉES

Du beau monde au Musée d'art et d'histoire

VERENA VILLIGER

> La nuit du 16 mai sera scintillante au Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF). La directrice Verena Villiger et son équipe ont invité 15 personnalités du monde politique et culturel de Fribourg qui joueront aux guides tout au long de la soirée.



Faciles à convaincre, les stars de Fribourg?

On n'a pas eu besoin de les convaincre, ils étaient tous très enthousiastes à l'idée de s'impliquer personnellement dans les activités proposées par le musée. L'idée consistait à leur faire choisir, dans notre collection, un objet qui leur parle afin de le présenter aux visiteurs. Alexandre Sacerdoti, directeur de Chocolats Villars, a par exemple décidé de parler d'un vitrail qu'il a fait figurer sur une des boîtes de chocolat produites par le groupe, tandis que Ruth Lüthi, ancienne conseillère d'Etat fribourgeoise, dissertera sur un ancien sceptre, symbole du pouvoir. Ce seront des visites guidées très personnelles, mais dans un cadre décontracté et festif.

Ce sera donc la fête au Musée d'art et d'histoire?

Oui! Nous aurons deux concerts avec des airs d'opéra, mais de l'opéra joyeux. Le premier reprendra ainsi les «Noces de Figaro» de Mozart, un morceau très drôle, très festif, sur lequel Vera Kalberguonova, Daniel Reumiller et Eric Cerantola vont s'amuser un peu. De plus, nous profitons de la Nuit des musées pour fêter le 50^e anniversaire des Amis du musée. Ce sera donc une soirée inoubliable pour les visiteurs ainsi que pour nous. Et nous pourrions montrer le musée sous un autre jour...la nuit!

Et les enfants? Seront-ils aussi de la partie?

Nous avons prévu une pléiade d'activités pour tous. Il y aura notamment un atelier créatif pour les grands et les petits avec les médiateurs et médiatrices du musée, et de 18 à 22 h, deux actrices liront des contes en français et en allemand spécialement imaginés pour l'occasion. Ils tourneront autour des objets que nous possédons au musée. Sans compter que nous aurons une grande chasse au trésor...

Les visiteurs pourront-ils flâner à leur guise jusque dans les moindres recoins du musée?

Les activités sont en effet réparties dans toutes les salles du musée, et certaines d'entre elles sont organisées en parallèle avec l'Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle. En plus, nous avons un bar servant à boire et à manger en commun. «La cantina del Mulino» sera placée dans le couloir principal de notre musée. Mais il est évident que les visiteurs ne devront pas poser leur sandwich sur le socle des statues! Nous comptons sur le bon sens des gens.

PROPOS RECUEILLIS PAR
FLORENCE VAN HOVE

Plus d'informations sous: www.ndm-fribourg.ch

EXPOSITION

Les estampes du Pilon à Os

FRIBOURG • Claire Zahnd et les artistes de l'atelier de gravure exposent à la Bibliothèque de la ville.



Claire Zahnd, artiste graveuse, présente l'exposition des artistes de l'atelier le Pilon à Os qu'elle anime.

ALAIN WICHT

MONIQUE DURUSSEL

La Bibliothèque de la ville de Fribourg s'offre une belle exposition d'estampes. Les artistes de l'atelier Le Pilon à Os accrochent quelques gravures, soit une bonne centaine d'œuvres. Sur une paroi, les gravures des cinq pensionnaires d'Horizon Sud. Des personnages fantastiques à l'eau forte aquatinte pour l'essentiel. «Parfois, je constate que certaines personnes handicapées s'animent lorsqu'elles sont devant leur plaque de cuivre», dit Claire Zahnd qui les initie à l'art de la gravure depuis six ans, à raison d'une fois par semaine.

Quinze jeunes des Minimaxes (7 à 20 ans)

s'étaient promis de réaliser trois gravures pour cette exposition. Certains n'ont pas eu le temps d'en faire plus de deux. Claire Zahnd souligne combien certains deviennent, après quelques années d'atelier, libres et originaux dans leurs dessins. La manière noire qui demande un long travail ne rebute pas certains élèves. La plupart des jeunes artistes travaillent l'eau-forte/aquatinte. De belles images aux cimes, impossibles à énumérer. Il faut les voir! Une belle maturité dans certaines. Claire Zahnd relève que ces jeunes viennent pour la plupart des mini-

beaux-arts et que beaucoup font ensuite les Beaux-Arts.

Dernier volet de cet accrochage, la classe de l'Université populaire et les artistes de l'atelier, membres de l'association. L'avantage de ces cours, c'est qu'ils mêlent toutes les générations avec la mise en réseau de toutes les compétences. Ici, les techniques sont encore plus diverses. A noter les travaux de Claire Zahnd ou les gravures de Susan Litsios, auteure de nombreux livres pour enfants.

L'association Le Pilon à Os dispose d'un atelier où elle développe l'apprentissage de la gravure sous la direction de Claire Zahnd. Elle offre aussi différents stages, notamment celui d'été du 20 au 24 juillet 2009 qui propose toutes sortes de modulations: initiation à la carte selon un programme qui aborde différents types de gravures*. D'autre part, l'association favorise aussi les échanges Nord-Sud, notamment avec l'Egypte. I

Exposition jusqu'au 13 juin 2009, lu ma ve 14-18 h me 10-18 h je 14-20 h sa 10-12 h.

Bibliothèque de la ville, rue de l'Hôpital 2, Fribourg.

*15^e stage de gravure 2009, inscription jusqu'au 1^{er} juin. Renseignements: tél. 026 322 89 91, courriel: claire.zahnd@hispeed.ch

MÉMENTO

> **CONFÉRENCE** dans le cadre des 50 ans de la filière de génie civil de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes (EIA-FR): «Projets innovants dans l'ingénierie des structures» par Dr Philippe Ménétrey, ingénieur civil. EIA-FR, auditoire E. Gremaud, Péroilles 80, 17 h 30.

> **CONFÉRENCE** cycle Changer de vie: un problème social? «Autoproduire son identité?» par Michel Messu, Uni de Nantes. Uni Miséricorde, salle 3117, 17 h 15.

> **CONFÉRENCE** l'Alliance française de Fribourg accueille Assia Djébar, académicienne et écrivain. Thème de la soirée: «L'autobiographie est une longue insomnie». Université Miséricorde, auditoire C, 18 h 30.

> **JOURNÉE DE L'EUROPE** «Vingt ans après la chute du rideau de fer – perspectives d'un monde profondément transformé» par prof. Dr Peter Scholl-Latour, écrivain. Uni Péroilles II, auditoire Joseph Deiss, Péroilles 90, 18 h.

> **SOIRÉE D'INFORMATION** «Une piscine pour Fribourg?» Avec la participation de Pascal Kuenlin, initiateur du projet Boxal, Carl-Alex Ridoré, préfet de la Sarine. Ecole professionnelle, auditoire 10, Derrière-les-Remparts 5, 20 h.

> **JEUX DE SOCIÉTÉ** Réunion du groupe Parkinson de Fribourg et de la Broye vaudoise. Résidence des Martinets, Villars-sur-Glâne, 14 h 30.

> **PUÉRICULTURE** Croix-Rouge. Halle polyvalente, Rossens, sur rdv au 026 347 39 69.

> **EN QUÊTE DE BIBLE** rencontre avec Véronique Isenmann. Centre Ste-Ursule, 14 h 30-16 h 30. Ins. 026 347 10 78.

> **PARCOURS BIBLIQUE** œcuménique à la redécouverte de l'évangile de Marc. Salle sous le Temple, rue de Romont, 20 h.

> **PRIÈRES** St-Justin: 7 h messe. St-Nicolas: 8 h laudes en latin, 18 h vêpres (stalles), 18 h 15 messe. Notre-Dame: 9 h messe. Providence: 10 h messe. Chapelle de l'Université: 12 h 15 messe. Centre Ste-Ursule: 9 h 30 prière accompagnée, 12 h 15 messe.

> **CAFÉ PARENTS-ENFANTS** Fribourg Centre, restaurant 4^e étage, **demain** 9-11 h. Education familiale 026 321 48 70.

> **AÎNÉS** le Club voyage de la Croix-Rouge propose une excursion au Zoo de Servion, **mardi 19 mai**. Rens. et inscriptions jusqu'à aujourd'hui 026 347 39 40.

Le plaisir de faire plaisir en toute Liberté!

En vente!
Parapluies, tapis de cartes, couteaux suisses

Réception de La Liberté Péroilles 42, Fribourg

CYBERINTIMIDATION

La prévention plutôt que la répression

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Un dramatique exemple aux Etats-Unis l'a montré: le mobbing par internet entre ados peut pousser au suicide. Interpellée par ces nouvelles formes de violence traumatisantes pour les victimes et constatant que «les différentes instances ou autorités semblent débordées» par ces pratiques qui s'amplifient, la députée Nadia Savary (r, Vesin) a demandé au Conseil d'Etat si les moyens sont aujourd'hui suffisants pour «enrayer ce fléau» et ce que le canton peut faire pour freiner voire juguler ce phénomène.

La lutte contre la «cyberintimidation» passe essentiellement par la prévention, répond le Conseil d'Etat. Auprès des parents comme auprès des jeunes. L'école est naturellement un

lieu privilégié pour sensibiliser les enfants aux dangers que représente un mauvais usage des technologies de communication. Le Centre fri-tic a développé une formation et du matériel spécifiques pour prévenir les dérapages, en français et en allemand. Une action pilote de sensibilisation des enseignants est en cours d'élaboration.

Les communes et les commissions scolaires ont par ailleurs la possibilité d'interdire les téléphones portables à l'école mais rares sont celles qui en font usage, constate le Conseil d'Etat. Les mises en garde sont aussi véhiculées par le chargé de prévention de la police, qui visite toutes les classes de 1^{er} du CO.

Le Centre fri-tic collabore en outre avec la police et le Service

de l'enseignement obligatoire de langue française sur le projet «t-ki». Lancé en 2007 par la police cantonale, cette campagne destinée aux parents sera décentralisée cet automne dans les districts.

L'autre moyen de lutte, c'est la répression. Mais les démarches sont plus compliquées. Le Code pénal prévoit néanmoins un éventail de sanctions qui s'étend jusqu'à la peine privative de liberté. Dans le but d'éviter la récidive, la conciliation et la médiation qui confrontent agresseur et victime, montrent toutefois des effets positifs.

La cyber intimidation touche aussi le corps enseignant. Ainsi, en janvier dernier, le directeur du CO du Gibloux a déposé plainte pour diffamation contre lui et la secrétaire

de l'école, sur Facebook («LL» du 20 février). La Chambre pénale des mineurs a été saisie pour plusieurs affaires analogues, indique encore le Conseil d'Etat dans sa réponse.

Le Gouvernement fribourgeois évalue plusieurs mesures pour améliorer encore la lutte contre la cyberintimidation: instauration de juges spécialisés, confiscation d'appareils, nouvelles responsabilités pour les opérateurs de téléphonie mobile et sur internet, adaptation du Code pénal.

Attendu pour début 2010, un rapport du Conseil fédéral donnera pour la première fois une vue d'ensemble du problème en Suisse. Il doit permettre des actions efficaces, ciblées et coordonnées entre Confédération et cantons. I

DÉSENDETTEMENT

Huit bénéficiaires en 2008

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Pour sa troisième année d'existence, le Fonds cantonal de désendettement a été sollicité huit fois l'an dernier, pour un total de 145 000 fr. En 2006, neuf personnes en avaient bénéficié pour un total de 180 000 fr., tandis que sept bénéficiaires avaient touché 115 000 fr. en 2007.

Si huit dossiers ont été admis l'an dernier, deux ont été rejetés par la commission du fonds, indique la Direction des affaires sociales dans un communiqué. Octroyées sous forme de prêts sans intérêts, ces aides varient entre 9800 fr. et 30 000 fr. (le maximum autorisé). Le remboursement, qui peut s'échelonner sur quatre ans, s'effectue par acomptes mensuels allant de 250 fr. à 850 fr.

Pour rappel, le Fonds de désendettement n'a rien à voir

avec une aide d'urgence. Pour en bénéficier, le requérant doit avoir déjà fourni des efforts en vue d'assainir sa situation. Il doit notamment avoir inventorié ses dettes et entrepris des négociations avec ses créanciers. Il doit être domicilié dans le canton depuis au moins deux ans et pouvoir témoigner d'une situation stable et d'un revenu suffisant, ce qui permet d'établir un plan de remboursement.

Le Fonds de désendettement s'élevait à près de 1,2 mio à fin 2008. Plus de 200 000 fr. en prêts sont à récupérer.

Pour aider les personnes endettées, le canton soutient par ailleurs le service spécialisé de Caritas Fribourg. L'organisation a reçu 350 000 fr. l'an dernier, octroyé à parts égales par l'Etat et les communes. Elle suit actuellement 364 dossiers. I